



## FAQ – L'ELAN MISSIONNAIRE ET LE RESEAU ETOILE DE L'ESPERANCE

### *Développer le scoutisme en instaurant un élan missionnaire*

Le réseau national des patrouilles libres Guide d'Europe, plus communément appelé « Etoile de l'Espérance », « Réseau National » ou encore « Réseau des patrouilles libres », s'inscrit dans une logique de développement de l'AGSE.

Proposer du scoutisme aux gilles qui ne peuvent y accéder parce que trop éloignées des groupes existants reste la mission première d'une patrouille libre.

Véritable « outil » à la disposition de la hiérarchie de service locale, l'Etoile de l'Espérance permet aux commissaires de mener à bien leur mission de développement local en instaurant un élan missionnaire au sein des districts.

En effet, dans les cas où il n'est pas possible de lancer directement une compagnie, mais qu'un potentiel existe, pour à terme, pouvoir faire vivre une compagnie ou un groupe, la patrouille libre permet de commencer à faire vivre le scoutisme jusqu'à ce que les effectifs grandissent et que des chefs locaux puissent s'en occuper.

Le réseau des patrouilles libres est une offre immédiate de scoutisme pour la branche verte (guides de 12 à 17 ans) et permet d'amorcer la dynamique d'une future unité.

Créer une Patrouille Libre, appelée aussi « PL », pose plusieurs questions.

### *Créer une patrouille libre ?*

La patrouille libre est la réponse qu'a trouvée Michel Menu dans les années 1950 pour développer le scoutisme dans les périphéries. Les PL sont reconnaissables à leur foulard noir, symbole de leur non appartenance à un groupe.

Créer une PL s'inscrit donc dans l'élan missionnaire que devrait avoir tout district / province, pour proposer du scoutisme là où il n'y en a pas.

### *Pourquoi rattacher une patrouille libre à l'Etoile de l'Espérance ?*

Rattacher une patrouille libre au réseau national sert à amorcer une dynamique d'unité unique et libre de trouver son style scout. L'Etoile de l'Espérance sert à faire vivre et à faire progresser la patrouille d'année en année jusqu'à ce qu'elle puisse monter une compagnie : c'est le moyen de faire vivre le scoutisme dans les villes et villages sans compagnie.

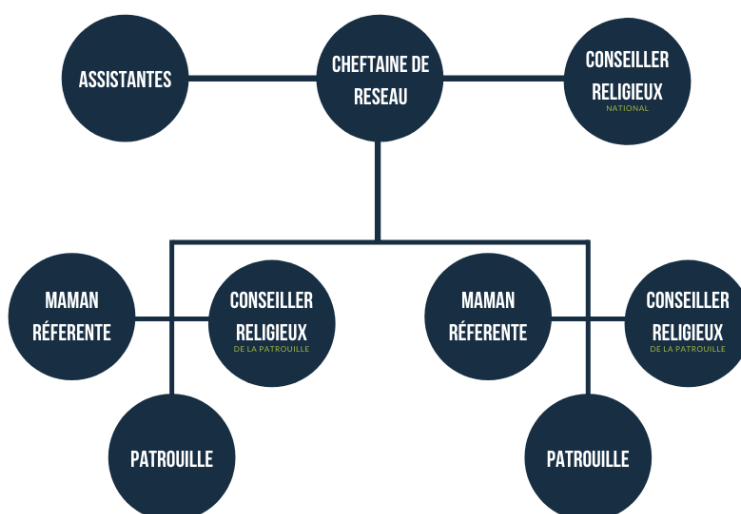
L'AGSE est le seul mouvement de scoutisme français ayant structuré son développement en proposant un accompagnement des PL par un salarié permanent et une équipe de bénévoles diplômés et expérimentés : le réseau peut faire valoir 40 ans d'expérience.

## Comment marche l'Etoile de l'Espérance ?

### La patrouille libre démarre avec :

- **Une Cheftaine de Patrouille** : une PL se constitue de 5 à 9 guides dont une CP, qui a la charge de la PL. L'objectif est d'avoir au minimum 6 guides pour le camp d'été. La CP est désignée et investie par la Cheftaine de Réseau. La CP est la seule cheftaine reconnue localement par le mouvement.
- **Une référente adulte** : une maman (Maman Référente = MR) est nommée par la patrouille et la Cheftaine de Réseau. Son rôle est de faire le lien entre la CP et les parents des autres guides de la PL et de veiller à ce que les activités se déroulent bien, même si elle ne doit pas être présente pendant les activités. Elle aide pour trouver des lieux de camp et pour le lien avec les autorités (mairie etc). Enfin, elle s'occupe de réunir les subventions locales pour diminuer le prix des activités pour les familles.
- **La Cheftaine de Réseau** : salariée de l'AGSE, elle assure le suivi des patrouilles pendant l'année et organise les activités nationales. La Cheftaine du Réseau des Patrouilles Libres Guides (CRPLG) est ma seule responsable légale lors des activités scout.
- **Un conseiller religieux** : il est demandé aux PL d'être suivies par un prêtre. C'est un élément important de l'accompagnement et de notre pédagogie.
- **Divers intervenants** : l'intervention d'adultes extérieurs à la patrouille restera possible pour diverses missions d'enseignement de techniques ou toute autre participation pour des jeux ou pour des témoignages. Cela doit rester exceptionnel et sera soumis à l'autorisation de la CRPLG, qui doit remplir les démarches administratives réglementaires concernant toutes activités de mineurs.

### Schématiquement :



### Activités :

La réunion de parents est prévue pour chacune des patrouilles en début d'année afin de « contractualiser » sur :

- Le projet éducatif de l'AGSE
- L'accompagnement pédagogique dispensé par l'Etoile de l'Espérance
- L'organisation opérationnelle et structurelle

Cette réunion est un élément important et incontournable, elle permet aux familles de prendre en connaissance de causes des engagements sur :

- Les activités d'année et défis de patrouille, qui visent à solidifier la patrouille
- La progression individuelle et la responsabilité au sein de la patrouille
- La préparation du camp d'été

Les activités se constituent, comme dans toute compagnie, de réunions, de sorties et de week-ends de patrouille. Un programme est établi en fonction du niveau de la patrouille par la Cheftaine de Réseau conjointement avec la CP.

Chaque activité donne lieu à la validation d'un programme en amont, puis d'un compte-rendu, afin d'avoir les éléments pour continuer à faire progresser la patrouille. Le rythme des activités est de deux par mois, avec un week-end campé toutes les trois activités.

#### Supports et outils de suivi et d'accompagnement :

Un fond documentaire spécifique au réseau, les carnets de progression ou autres documents pédagogiques nécessaires sont proposés pour faire progresser la CP et donc la patrouille. Des outils informatiques collaboratifs et totalement privés sont utilisés pour la programmation et le suivi des activités.

#### Activités de Réseau :

L'objectif principal de l'année est de vivre l'aventure scout en autonomie au camp d'été. Toute l'année sert à préparer cette aventure, pour cela, des rendez-vous sont programmés dans l'année scout :

- Pendant les vacances de la Toussaint, un camp national de formation des CP est organisé pour que la communauté des CP puisse se former et se rencontrer pendant 5 jours : c'est une activité de cohésion importante/
- Cette formation est complétée par un camp national de 5 jours pendant les vacances d'hiver (février – mars). Positionnée en milieu d'année, cette formation est ouverte à la seconde de patrouille et vise à parfaire la formation et la préparation au camp mais aussi à continuer de transmettre le style scout.
- Pendant les vacances de Pâques, la Cheftaine de Réseau se déplace pour visiter les patrouilles et passer une journée avec chacune d'elles. Cela permet aussi de voir l'état d'avancement de chacune et de faire connaissance.
- Enfin, le camp d'été, national, rassemble toutes les PL de l'Etoile de l'Espérance pour 15 jours d'aventure.

#### *Comment ouvrir une patrouille libre ?*

Il suffit de cinq filles motivées, dont l'une peut devenir CP (en général 14-15 ans est un minimum avec le tempérament qui convient). Il suffit alors de contacter la Cheftaine de Réseau.

Une fois l'accord du commissaire de district obtenu, nous prévoirons une réunion de lancement, suivie d'une réunion avec les parents.

- Si une ou plusieurs filles de la future patrouille ont déjà été scoutes, la patrouille peut ouvrir dès septembre.
- Si toutes les filles de la future patrouille sont débutantes, l'ouverture de la patrouille doit se faire obligatoirement APRES la participation de la CP au camp de Toussaint, pour lui permettre d'acquérir les bases. En attendant, la patrouille peut vivre des journées en présence de la Cheftaine du Réseau.
- L'idéal est de pouvoir lancer la patrouille avec un conseiller religieux et une maman référente (ancienne guide, parent motivée, cheftaine de groupe).

### Comment faire découvrir l'Etoile de l'Espérance avant de lancer une PL ?

La plus simple, pour que les filles intéressées puissent découvrir concrètement l'Etoile de l'Espérance, est de les faire participer soit à un des camps de Pâques, soit au camp d'été.

Dans le cas où plusieurs viennent du même coin, on peut envisager de les réunir au sein d'une même patrouille pour une activité en présence de la CRPLG.

### Quand est-ce que ma PL passe en compagnie ?

Idéalement, le processus de création d'une compagnie prend entre 2 et 6 ans. Une présence lingue au réseau n'est pas forcément un désavantage, même si ce n'est pas le but : cela permet en effet de constituer un pool d'anciennes qui pourront par la suite devenir CCies ou ACCies dans la future compagnie, voire dans une future clairière.

Il faut en général prévoir deux ans au Réseau pour que les patrouilles aient connu un cadre stable.

L'idéal est de passer en compagnie lorsque la seconde patrouille du lieu s'est solidifiée et qu'elle est prête à en ouvrir une troisième. Il ne reste alors qu'à rappeler les anciennes pour terminer de constituer la maîtrise.

Lancer une compagnie trop tôt, par exemple avec deux patrouilles insuffisamment formées et/ou incomplètes risque de poser des problèmes pour sa survie dans les 2-3 ans qui suivent. A l'inverse, trois patrouilles du même coin n'ont pas leur place dans le réseau, sauf les quelques mois nécessaires pour trouver une maîtrise.

### Quel lien avec la hiérarchie locale ?

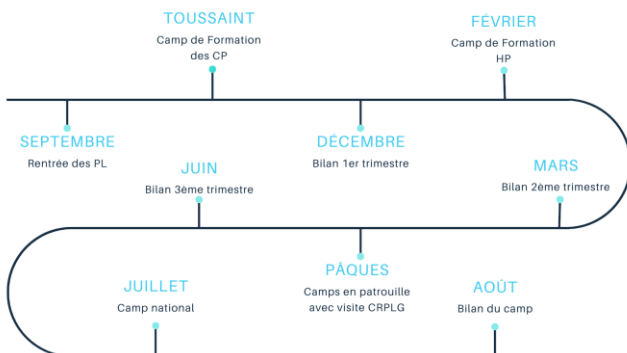
Chaque PL inscrite au réseau est une unité à part entière et elle existe sur un territoire donné. A ce titre, elle apparaît dans le listing des unités du district et de la province.

Une patrouille libre de l'Etoile de l'Espérance dépend donc hiérarchiquement d'un district et de la province associée.

Le réseau lui-même, national, a une responsabilité transversale.

Concrètement, cela revient à considérer la cheftaine de réseau comme une CCie/CG un peu particulière dans le district ou la province. Par conséquent, la hiérarchie de service est invitée, comme pour toute unité autonome, à contacter directement la Cheftaine de Réseau pour les actions qui touchent à la vie de l'unité, comme par exemple les rallyes, week-ends techniques... auxquels les PL peuvent être conviées, ce qui leur permettra de prendre une place à part entière dans la vie locale : ce ne doit pas être une « unité » laissée à l'écart.

La vie du réseau sur l'année...



...l'interaction avec la hiérarchie locale

